

Délibération Du Conseil d'Administration

Séance du 9 MARS 2026

Président de séance : Monsieur Poisson, Président

Présents :

Représentants des élus : Mesdames Cormier, Pinçon, Monsieur Perrier

Représentants des associations : Mesdames, Garnier, Ruault, Saudrais, Monsieur Guilmeau

Absent ayant donné pouvoir :

Madame Duval pouvoir à Mme Cormier

Objet: Approbation du Compte de Gestion du CCAS dressé par Madame LURSON, receveur.

Le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de Monsieur POISSON.

Après s'être fait présenté les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres et recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après délibération, le conseil d'administration adopte à l'unanimité le compte de gestion 2025 du CCAS.

Le Président
G. POISSON

